

## **Conseil de Ville et de Voisinage Compte-rendu de discussion du 22 juin 2018**

### **Présents**

12 habitants – 2 élus – 3 agents SQY et SQYBUS : M. Veiga, direction des mobilités (SQY), M. Anemian, direction des mobilités (SQY), M. Périnet (SQYBUS)

### **Point sur le foncier**

Ce point sera présenté au prochain conseil de ville et de voisinage, le travail des services de la ville de La Verrière n'est pas assez avancé pour être présenté. La ville est en attente des plans du géomètre.

### **Point transports**

Rappel : c'est la région île de France qui est l'autorité organisatrice des transports sur le territoire. Pour toute modification de ligne ou d'horaires, SQY doit faire la demande auprès d'IDF Mobilités (ancien STIF).

Présentation du fonctionnement des lignes 402 et 415 par SQYBUS.

La ligne 415 est celle qui a la plus grande amplitude horaire sur le territoire de SQY.

**Les habitants précisent que la borne d'information voyageur ne fonctionne pas. SQY est au courant et met tout en œuvre pour qu'elle soit réparée rapidement. C'est un point d'amélioration très important pour les habitants**

402 : du Bois de l'Etang, direction La Verrière gare

Fort taux de course en retard, lié principalement aux difficultés de circulation pour traverser le pont de la Villedieu liée à la congestion sur ce secteur aux heures de pointe.

Les solutions possibles :

- **Diminuer la congestion sur le pont de la Villedieu et à ses abords immédiats par la réalisation d'infrastructures lourdes (doublement du pont) dont les travaux sont estimés à 30 M€, avec des délais importants. SQY s'efforce de mobiliser des partenaires sur ce dossier.**
- Recaler les temps de parcours pour éviter les courses en avance, ce qui augmentera les retards et n'augmentera pas les courses à l'heure.

402 : du Bois de l'Etang, direction Trappes gare

Meilleur taux de course à l'heure.

**Les habitants précisent que, lors des courses de nuit, les conducteurs qui commencent leur parcours en gare de La Verrière n'attendent pas forcément l'arrivée du train avant de commencer la course. SQYBUS a pris note de cette information.**

415 : du Bois de l'Etang direction Meliès/Mesnil

Le recalage des temps de parcours de 2017 a été efficace

Les habitants précisent que très régulièrement la 402 et 415 passent aux mêmes horaires. SQYBUS précise que la 402 est très contrainte par la desserte des scolaires, il est difficile de modifier les horaires. De même, la 415 est très contrainte par la desserte des 3 gares dans deux sens différents (Trappes, La Verrière, SQY), en fonction des heures d'arrivées et de départ des trains. Les lignes U et la N partent avec 4 min de différence, il n'y a donc qu'un bus qui s'occupe de la desserte (pas économique de faire partir deux bus avec 4 min d'écart) mais le hasard fait que le 402 et le 415 passent en même temps. **SQY a essayé de contacté la SNCF pour modifier les horaires de train mais sans succès.**

**Pour toute réclamation, il ne faut pas hésiter à faire une demande sur le site ou appeler le numéro vert 0 800 200 476.**

Un habitant précise qu'il y a 6 arrêts de bus entre le Bois de l'Etang et la gare de La Verrière et propose de supprimer deux ou trois arrêts pour fluidifier le trafic des bus et notamment arriver à l'heure à la gare de La Verrière pour avoir son train. Les services de SQY vont étudier cette question.

A partir du 3 septembre 2018, le réseau de bus évolue, nouvelles dessertes vers Coignières, Maurepas et Elancourt. Toutes les informations sont disponibles sur le site de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Les habitants précisent qu'il serait pertinent que la 415 desserve le quartier d'Orly Parc 2, cela ne fait pas faire de détour au bus.

Les habitants souhaitent plus d'aménagement spécifiques pour le bus, type voie d'aménagement en site propre comme sur le pont Guy Schuller.

### **Quartier, médias et reportages**

Retour sur l'article publié dans le journal du dimanche le 13 mai 2018 stigmatisant le quartier du Bois de l'Etang.

Afin de véhiculer une image positive du quartier et du projet de rénovation urbaine dans les médias, Patrick Norynberg précise que la ville de La Verrière a proposé de :

- Faire **réaliser une vidéo** par Yohann Grignou sur les actions de concertation menées dans le cadre du projet de rénovation urbaine. Il interviendra de Juin à l'Automne 2018.
- **Candidater au Trophée de la concertation**, organisé par La Gazette des communes, qui valorise les projets participatifs. Si la ville est retenue, Mme la Maire et des habitants seront invités à aller à l'assemblée nationale pour recevoir le trophée et mettre en valeur la démarche du projet.
- **Echanger avec Makan Fofana qui anime des émissions et présente des reportages avec Trappiblog**, afin qu'il parle des démarches de concertation en cours dans ses émissions de radio.
- **Faire venir un journaliste du Parisien à un prochain CVV**

## **Exemples de projet de rénovation urbaine**

La ville de La Verrière va organiser une visite du patrimoine DOMAXIS réhabilité.

**Les habitants ont souhaité que cette visite s'organise en Septembre, le samedi matin, à partir de 10h.**

Une soirée spéciale sera également organisée à la rentrée afin d'échanger sur le projet de reconstruction-démolition de la cité Pierre Montillet, au Blanc-Mesnil, que certains habitants ont visité avec Mme la Maire le 05/05/2018. Le film réalisé à l'époque sera diffusé et les habitants de l'amicale des locataires du Blanc-Mesnil seront invités au CVV pour échanger sur leur expérience.

## **Forum emploi du 02/10/2018**

Une opération « coup de pouce à l'emploi » (en direction des 18-35 ans) est organisée le 02/10/2018 au Scarabée (une quinzaine de recruteurs attendus) La liste des entreprises présentes à ce forum sera diffusée en Septembre. Le forum est sur invitation par les prescripteurs (mission locale, Ifep, pôle emploi, MIRE, cidff, partenaires de l'emploi ...), il est nécessaire de préparer sa venue en amont, des entretiens de préparation auront lieu au centre socio culturel J.M la semaine du 24 au 28 Septembre 2018.

## **Enfouissement des lignes haute-tension**

Ce point sera remis à l'ordre du jour d'un prochain Conseil de ville et de voisinage.

Mme Le Coz, élue au développement durable, a contacté la RTE (Réseau de Transport d'Electricité) pour mieux comprendre le rôle et le fonctionnement des lignes haute-tension.

La commune de La Verrière est traversée par 3 lignes électriques à très haute tension :

- La liaison à 63 000 volts Elancourt-Mérantais (qui passe le long de l'avenue des Noës – au nord du quartier du Bois de l'Etang)
- Les liaisons Elancourt-Saint Aubin et Elancourt – Villejust Z Montjay, à 225 000 volts chacune, posées sur un support commun (qui traverse le quartier du Bois de l'Etang).
- Les liaisons Porcheville-Rambouillet et La Verrière – Rambouillet/ Coignières – Marguand, à 90 000 volts et 63 000 volts, posées sur un support commun (secteur des Bécannes).

La ligne qui traverse le quartier du Bois de l'Etang date des années 50 et a été partiellement renouvelée dans les années 70. Elle est en très bon état selon la RTE.

Une ligne haute tension génère un champ électrique et un champ magnétique. Le champ électrique, mesuré en Volt/mètre (V/m) décroît très vite avec la distance et est arrêté par les obstacles (bâtiment, arbre...). Le champ magnétique apparaît lorsque les charges électriques se déplacent et se mesure en Tesla (T) ou microTesla ( $\mu$ T).

Pour une ligne de 225 000 V, comme l'une des liaisons qui traverse le Bois de l'Etang, le champ électrique sous la ligne est 1 639 V/m et le champ magnétique est de 4,3  $\mu$ T. L'ensemble des expertises scientifiques conduites sous l'égide d'autorités sanitaires nationales et internationales estiment qu'il n'y a aucun danger en deçà des seuils

recommandés, soit 100  $\mu$ T. La ville de La Verrière va se renseigner pour savoir quelles sont les conséquences d'une exposition sur le long terme.

2 solutions possibles pour le devenir de cette ligne :

- Mettre en souterrain la ligne
- Faire dévier la ligne sur une portion, sous réserve de trouver un tracé. (coût moins important)

Selon la RTE, le champ magnétique à l'aplomb d'un câble souterrain est souvent plus élevé qu'à l'aplomb d'une ligne aérienne. La ville va se renseigner sur ce point et notamment sur la technique d'enfouissement et les matériaux utilisés.

Elancourt a déjà un projet d'enfouissement d'une portion de la même ligne qui traverse le Bois de l'Etang, sur le quartier des quatre arbres. Il conviendrait donc de travailler sur un projet commun avec Elancourt pour l'enfouissement de la ligne sur Elancourt et La Verrière. RTE précise qu'il est compliqué de procéder à un enfouissement sur Elancourt, puis ligne aérienne au-dessus des voies ferrées, puis enfouissement sur La Verrière. Il faudra être attentif sur ce point.